

**DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 12 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un le lundi 12 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de BOUFFIGNEREUX s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAVAUX Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 7 avril 2021

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 7 avril 2021.

Présents : Mmes RAVAUX Martine, LEMOINE Muriel Mrs SIROT Eric, EVRARD Dominique, DIDIER Vivien, CONICELLA Raynald, FURST Didier, MR LECOQ Jean-Pierre, BLANC Clément ,

Absents : Mme FROMONT Laurianne

Pouvoir : Mme BRASSEUR Peggy donne pouvoir MME RAVAUX Martine,

A été nommée secrétaire : Mme LEMOINE Muriel

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu de la réunion précédente.

D2021-06

Vote des taux 2021:

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de retenir les taux d'imposition pour 2021 suivants :

TAXE FONCIERE (BATI) : 46,26%

TAXE FONCIERE (NON BATI) : 20,17%

Pour : A l'unanimité des membres présents

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
9+1	10	10	0	0

D2021-07

Vote du budget 2021:

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2021 présenté par Madame RAVAUX Martine , Maire.

Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Dépenses : 90 237,93 €

Recettes : 90 237,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 67 102,09€

Recettes : 67 102,09€

Pour : A l'unanimité des membres présents

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
9+1	10	10	0	0

D2021-08**Subventions 2021:**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de verser les subventions suivantes pour l'année 2021:

- ADMR : 250€
- ASSOCIATION ECREVISSIERE : 300€
- SAPEURS POMPIERS: 100€

Pour : A l'unanimité des membres présents

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
9+1	10	10	0	

D2021-09**Mise en place de 10 prises guirlandes :**

Madame le Maire, expose à l'assemblée que l'USEDA envisage le projet suivant : Mise en place de 10 prises Guirlandes, Le coût total des travaux s'élève à 2 022,88€ HT,
 En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de point lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes),
 Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune est de : 1 213,73€HT,
 Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics, Selon les investissements projetés, le coût de la maintenance subira une augmentation,
 Après avoir ouï l'exposé de son Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
 D'accepter l'emplacement des nouveaux équipements concernant l'éclairage public
 S'engage à verser à l'USEDA la contribution demandée,

Pour : A l'unanimité des membres présents

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
9+1	10	10	0	

Questions diverses : Sans

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Aisne le 15/04/2021
 et publication du 15/04/2021*

Madame le Maire lève la séance à 21h

